Le travail en mode hybride :

se préparer à travailler dans un bureau du gouvernement du Canada

Vous vous apprêtez à travailler dans un bureau du gouvernement du Canada? La liste ci-dessus propose plusieurs facteurs à prendre en considération afin que votre expérience se déroule sans encombre.

Remarque : Cette liste vise à vous orienter. Certains éléments pourraient ne pas s'appliquer à votre situation et d'autres pourraient s'ajouter en fonction des exigences de votre ministère, de votre organisme ou de votre équipe.

Planification

- ☐ Discutez avec votre supérieur·e du lieu où vous travaillerez et obtenez son approbation, selon les exigences de votre organisation.
- ☐ Déterminez votre horaire de travail au bureau avec votre supérieur·e de façon à pouvoir travailler ou tenir des discussions informelles avec vos collègues, afin de renforcer vos relations.
- ☐ Pensez à l'avance aux tâches sur lesquelles vous travaillerez. Prévoyez du temps entre vos réunions. Vous pouvez optimiser votre horaire en divisant votre temps entre le travail collaboratif et le travail individuel.
- ☐ Déterminez comment vous vous rendrez au bureau.
  - Si vous y allez en voiture, renseignez-vous sur le stationnement et sur les coûts qui s'y rattachent.
  - Si vous y allez en transport collectif, familiarisez-vous avec les horaires et les arrêts.
  - Si vous y allez à vélo, repérez les supports à vélo à proximité du lieu de travail.

Équipement sur le lieu de travail

- ☐ Assurez-vous d'apporter votre carte d'identité valide du gouvernement du Canada.
- ☐ Réservez un espace de travail et une plage horaire, au besoin.
- ☐ Renseignez-vous sur l'équipement qui est fourni par votre organisme et sur ce que vous devez apporter, comme :
  - un ordinateur portable ou une tablette;
  - des fils, une souris, un casque d'écoute, un clavier, des adaptateurs, une station d'accueil et un jeton SecurID;
  - un téléphone portable et un chargeur;
  - des stylos, des cahiers de notes, du papier, des marqueurs, des surligneurs et des tableaux blancs.
- ☐ Assurez-vous d'avoir l'information dont vous avez besoin pour accéder aux imprimantes et à Internet.
- ☐ Vérifiez s'il y a une cuisine avec un réfrigérateur et un micro-onde sur place, ou renseignez-vous sur les endroits où vous pourrez vous procurer un repas ou un café lors de vos pauses-santé.

Outil de travail : TRN2-J11

Bienséance au bureau

La bienséance en milieu de travail permet de favoriser la convivialité et la collaboration. Elle est associée à un éventail de comportements comme le langage corporel, le professionnalisme et l'utilisation appropriée des outils technologiques.

- ☐ Durant les réunions, évitez de consulter vos courriels et vos messages. Montrez que vous êtes à l'écoute (hochez la tête, souriez et n'interrompez pas les autres).
- ☐ Respectez les espaces communs (faites preuve de courtoisie envers les personnes qui vous entourent et qui partagent votre aire de travail).
- ☐ Prenez conscience de la façon dont les autres travaillent. Si vous recevez un appel, utilisez un casque d'écoute ou cherchez une salle de conférence pour ne pas déranger les autres. Gardez vos écouteurs à portée de main si vous aimez écouter de la musique ou des balados.
- ☐ Portez attention aux personnes que vous croisez au bureau. Souriez ou demandez-leur comment elles vont.
- ☐ Pensez aux personnes qui sont sensibles aux produits chimiques des parfums ou qui ont des allergies. Il serait peut-être préférable d'éviter les parfums, les crustacés, les arachides et les autres agents anaphylactiques.
- ☐ Lorsque vous assistez à une réunion en mode hybride, rappelez-vous d'inclure activement les personnes qui sont à distance. Levez votre main avant de prendre la parole pour éviter d'entamer des discussions excluant des collègues qui pourraient s'y intéresser.

Santé et bien-être

- ☐ Faites preuve de gentillesse et de patience envers vous-même et envers les autres. Chaque personne s'adapte au changement à sa façon. Consultez la ressource Se préparer mentalement à la prochaine normalité pour obtenir des stratégies pratiques favorisant la santé mentale et le bien-être.
- ☐ Demeurez au courant des directives sur la santé et la sécurité et consultez le Guide à l'intention des ministères sur l'assouplissement des restrictions.